

**ARRÊTÉ N° ARR_2023_0962_AIDES AUX PERMIS DE CONDUIRE - JUIN
2023**

Service : PAT - DECVA - SPORTS JEUNESSE ANIMATION

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- VU La délibération de la Commission Permanente du Conseil départemental n° CP_2016_069 du 29 février 2016,
- VU La délibération du Conseil Départemental n° CD_2022_085 du 16 décembre 2022,
- VU Le règlement départemental 2019 des aides individuelles à l'autonomie,
- VU L'arrêté en vigueur portant délégation de signature à Mme TREBOZ, Directrice Générale des Services du Département,

ARRÊTE

- ARTICLE 1 Il a été procédé à l'instruction des demandes d'aide au permis de conduire déposées par les bénéficiaires au titre du mois de juin 2023 selon les modalités du règlement départemental adopté en la matière.
Le nombre total de bénéficiaires s'élève à 28.
- ARTICLE 2 Le montant total des crédits mobilisés se monte à 5 385 €, répartis entre les bénéficiaires selon le tableau joint en annexe au présent arrêté.

Signature de l'arrêté

AIDES AUX PERMIS DE CONDUIRE - C**Répartition globale n°6 - juin 2023**

Ville AUTO ECOLE	Nom AUTO ECOLE	montant des aides accordées	nombre de bénéficiaires
ASNANS	S-PASS CONDUITE	60 €	1
CHAMPAGNOLE	AUTO ECOLE G. VUILLAUMIER	225 €	1
	CHAMPA AUTO-ECOLE	225 €	1
DOLE	AUTO ECOLE CARD - HORIZON	1 125 €	6
	ECOLE DE CONDUITE PERFORMANCE	225 €	1
	FORMULE 1 ECOLE DE CONDUITE	225 €	1
	ECOLE DE CONDUITE CAMPUS	225 €	1
	VINCE CONDUITE	375 €	2
HAUTS DE BIENNE	AUTO ECOLE EXCELLENCE	150 €	1
LONS LE SAUNIER	AUTO ECOLE BOUQUET	150 €	1
	AUTO ECOLE BENOÎT	375 €	2
	ECL ECOLE DE CONDUITE LEDONIENNE	375 €	2
	LEDO FORMATION AUTO ECOLE	375 €	2
SAINT AUBIN	MG AUTO ECOLE	225 €	1
SAINT CLAUDE	AUTO-ECOLE PEDROLETTI - C.CAVALLI	375 €	2
	AUTO ECOLE HAUT JURA	225 €	1
	AUTO ECOLE ABC CONDUITE	225 €	1
TAVAUX	AUTO ECOLE ALLURE 2000	225 €	1
TOTAL		5 385 €	28